



Commune de
CRANS-MONTANA

AVIS

Elections communales 2020

Crans-Montana, le 1^{er} septembre 2020

Le Conseil communal de Crans-Montana a, en séance du 31 août 2020, pris connaissance de la candidature unique déposée dans les délais légaux pour la fonction de vice-juge de la commune de Crans-Montana.

Tenant compte des dispositions légales en vigueur et, plus particulièrement, de l'art. 205 al. 1 de la Loi sur les droits politiques (LcDP) du 13 mai 2004 stipulant que «S'il n'y a qu'une seule liste déposée, tous les candidats de cette liste sont élus sans scrutin.», le Conseil communal de Crans-Montana prononce l'élection tacite de :

Mme ANTILLE Heidi.

Nous prions les citoyennes et citoyens de prendre note qu'ils ne seront pas amenés à élire le 18 octobre 2020 cette personnalité pour la fonction citée.

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

